

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2023/12/19-11-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 19 décembre 2023, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 5 octobre 2023,

**Considérant** que la mention « Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs » a vocation à être inscrite prochainement par le Ministère dans la nomenclature nationale des mentions de licence professionnelle,

**Considérant** que ladite licence professionnelle remplacera à partir de 2027 le certificat national de compétence CNC MJPM, permettant l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs,

**Considérant** que cette mutation permettra une meilleure reconnaissance de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs,

**Considérant** que cette profession pâtit d'une pénurie des recrutements,

**Considérant** que cette profession est confrontée à une augmentation des besoins,

**Considérant** que le dossier d'accréditation a reçu un avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

**OBJET : Demande d'accréditation pour la délivrance de la Licence professionnelle « Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs » à compter de la rentrée universitaire 2024**

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration**

**DECIDE :**

**Article unique :**

APPROUVE la demande d'accréditation pour la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire pour l'année universitaire 2023 / 2024, telle qu'annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Membres présents : 19

Membres représentés : 8

Fait à Marseille le 19 décembre 2023,

**Eric BERTON,**

Président d'Aix-Marseille Université



| Composante | Type de diplôme         | Mention   | Parcours   | Ajustements demandés pour la partie haute de l'offre de formation  |
|------------|-------------------------|---|--|--|
| FDSP       | Licence professionnelle | Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection de majeurs | Mandataire judiciaire à la protection de majeurs | <p>Demande d'ouverture à la rentrée 2024 de la licence professionnelle en un an mention "Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs" au sein de la composante "Faculté de droit et science politique". Elle sera proposée en alternance.</p> <p>Cette mention a vocation à être inscrite prochainement par le ministère dans la nomenclature nationale des mentions de licence professionnelle. Elle remplacera à partir de 2027 le certificat national de compétence CNC MJPM qui permet l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Elle permettra une meilleure reconnaissance de cette profession soumise à une pénurie des recrutements et à une augmentation des besoins.</p> <p>Cette demande d'ouverture constitue une demande d'accréditation de cette mention de licence professionnelle pour AMU.</p> |